

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL DE VAUNAC</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------

**Présents:** Sandrine Anglade, Christine Borella, Nicolas Dussutour, François Fillion, Pierre Fouquet, Jean Claude Juge, François Lalizou, Sébastien Lechevalier, Didier Mery, Pierre Rousseau

**Comptabilité**

M. le Maire présente les éléments du compte administratif 2019 :

> excédent d'investissement de l'exercice = -41 350.00€ - excédent cumulé 2 222.33€

> excédent de fonctionnement de l'exercice = 45 240.87€ - excédent cumulé 108 433.55€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce compte à l'unanimité. Il approuve également de compte de gestion du receveur Municipal qui correspond exactement au compte administratif (voir documents joints).

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide l'affectation du résultat disponible pour 72 974.19€ en fonctionnement et 37 681.69€ en investissement.

**Logement communal**

Mme Schweitzer souhaite payer son dernier loyer avec la caution versée à la prise de location. Le Conseil Municipale accepte cette demande à condition qu'elle soit faite par écrit (pour transmission à la perception).

**Réunions intersyndicales**

SMOSST : réunion du 02/03/20

Une augmentation du tarif des voyages scolaires a été votée.

SMCTOM : réunion du 27/02/20

- compte administratif et compte de gestion, budget primitif 2020

- 6M€ d'investissements programmés (points de collecte, colonnes aériennes, camion et unité de levage)

- stabilité du taux de TEOM

- souscription d'un emprunt pour la mise en place de la redevance incitative

Une enquête se déroulera en septembre pour identifier le nombre de personne par foyer, impactant le montant de la redevance incitative.

SDE24 : reunion du 7/02/20

- poursuite de l'éradication des fils nus (aucun sur la commune)

**Afaf**

Consolidation du financement des travaux (département) compte tenu du surcoût attendu. Le conseil départemental a inscrit à son ordre du jour de la prochaine décision modificative, la demande des communes pour un financement complémentaire nécessaire pour la réalisation de l'ensemble des travaux prévus.

Une réunion de travail aura lieu le lundi 16 mars 2020 avec la Direction Départemental du Territoire pour la demande de financement complémentaire de la Région et de l'Europe.

**Elections**

Constitution des créneaux horaires pour la tenue du bureau de vote.

La séance est levée à 20 heures 30

Le secrétaire de séance

Rapporteur de la réunion